

Audio-conférence avec la DG du 17 avril 2020

Dernière audio-conférence de la semaine avant le début officiel de la campagne IR.

Outre les documents déjà mis à disposition, y compris des organisations syndicales, la traditionnelle conférence de presse de lancement du Ministre G. Darmanin aura lieu lundi 20/04/2020.

La question des taux de présence est revenue sur la table des discussions. Nous avons souligné des excès et pointé **la situation globale et anormale des CDC, dont certains en particulier**. La DG s'engage à faire le point sur ces derniers et plus globalement indique qu'elle répète à l'envi les consignes d'organisation et sanitaires aux directeurs locaux. Elle insisterait de la même façon sur la nécessité d'un dialogue social local quasi perpétuel et sur la nécessité pour les directions d'être parfaitement transparentes sur tous les sujets (ce qui est loin d'être le cas partout à l'évidence).

De plus, **le DG réaffirme que le taux de 40 % n'est qu'une jauge qu'il n'est pas nécessaire de remplir au maximum le premier jour**.

Le DG a réitéré que durant cette période **il n'était pas question de « parler » de réformes structurelles de quelque nature...**

Comme au niveau ministériel, la DG propose que nous engagions dès la semaine prochaine, des échanges sur... le déconfinement à la DGFIP (seraient-ils pressés à ce point de faire revenir tout le monde au bureau ? NDLR). Il est bien entendu que nous serons très actifs pour encadrer aussi la reprisé d'activité.

Concernant les **problématiques relatives aux scolarités (partie pratique ou probatoire), prise de fonction, etc**, le maître mot est souplesse à tous les niveaux afin de permettre à tous les personnels concernés « d'atterrir » dans les meilleures conditions possibles, tant du point de vue professionnel que personnel.

Concernant **la fameuse ordonnance scélérate, le DG dit bien qu'il n'est pas pressé de la mettre en application et qu'il est en quelque sorte urgent d'attendre** (NDLR), mais que localement ce serait les organisations syndicales qui pousseraient pour avoir des clarifications. Nous, nous avons plutôt le sentiment que certaines directions sont pressées d'appliquer ces mesures ignobles...

Sur la **gestion des frais de repas**, la note nationale arrivait en même temps que l'audio-conférence. Selon les échanges, les justificatifs sont nécessaires mais sans être pointilleux.

Prochaine audio : lundi 20 avril 2020, 18h30.